Envoyé en préfecture le 26/12/2023

Reçu en préfecture le 26/12/2023

Publié le 26/12/2023

ID: 071-217101054-20231218-2023_12_79-DE

DEPARTEMENT
DE
SAONE-et-LOIRE

Arrondissement de MACON

Canton de **Mâcon-Centre**

OBJET de la délibération:

Attributions de subventions exceptionnelles aux associations

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29 Présents à la séance : 21

Le Conseil a été convoqué le : 12 décembre 2023

La liste des délibérations a été publiée et affichée le 19 novembre 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de CHARNAY-lès-MACON (71850)

Séance du : DIX HUIT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS (18 décembre 2023)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 18 décembre deux mille vingt-trois à 18h30, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

Etaient présents: Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs, GAGNEAU Claudine, DUVERNAY Florian, CASTEIL Katia, BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, BASSET Jean-Paul, BERNARDET Pailine, BRASSEUR Loïc, COCHET Grégory, GAUDILLERE David, MONNERY Maguy, RENAUD Sylvain, ROSSIGNOL Michel, PERRIN Jacques, THOMAS Marie-Thérèse, TREMEAU Gaël, ISABELLON Anne, VOISIN Laurent, PETIT Jean-Pierre, JETON-DESROCHES Béatrice, LOPEZ Patrick, RACINNE Christiane.

<u>Etaient excusés</u>: BEAUDET Marie-Pierre est excusée et donne pouvoir à ROBIN Christine, GOUPY Sarah est excusée et donne pouvoir à BRASSEUR Loic, CHERCHI Mickael est excusé et donne pouvoir à GAGNEAU Claudine, MONTEIX Anne est excusée et donne pouvoir à VOISIN Laurent.

Absents: BEAUDET Adrien et GARLET Teddy.

Rapporteur: Jean-Paul BASSET

EXPOSE

Afin de continuer de soutenir la dynamique associative charnaysienne, il est proposé des subventions exceptionnelles à certaines associations. Sont concernées :

- E CHARNAY BASKET BOURGOGNE SUD (CBBS) pour la location du Boulodrome à l'occasion du vide greniers le 5 novembre 2023. Il est proposé un montant de 350 € ;
- L'ASSOCIATION ACTEM pour la location de la salle du Vieux Temple les 1^{er} octobre 20 octobre, 3 décembre 2022 et 12 et 28 octobre et 02 décembre 2023 dans le cadre de spectacles et conférences de la saison culturelle, soit 6 locations ; il est proposé un montant de 499 €;

LE COMITE DES TETES BLANCHES pour la location des salles de l'Espace La Verchère le 8 octobre 2023 à l'occasion d'un goûter des aînés dans le cadre de la semaine bleue. Il est proposé un montant de 5090 €.

L'ASSOCIATION LA SOURCE DE LEVIGNY pour la location des salles de l'Espace La Verchère le 15 octobre 2023 à l'occasion d'un loto. Il est proposé un montant de 370 €.

LA PETANQUE CHARNAYSIENNE pour la location des petites salles de l'Espace La Verchère les 21 et 22 octobre 2023 à l'occasion d'un repas. Il est proposé un montant de 445 €.

Envoyé en préfecture le 26/12/2023

Reçu en préfecture le 26/12/2023

Publié le 26/12/2023 2023-12-79

ID: 071-217101054-20231218-2023_12_79-DE

LES VENDANGES DE L'HUMOUR pour la location de l'Espace La Verchère les 21 et 22 octobre 2023 à l'occasion du festival des vendanges de l'humour. Il est proposé un montant de 4720 €.

- L'AMICALE PHILATELIQUE pour la location de la salle du Vieux Temple les 11 et 12 novembre 2023 dans le cadre de l'exposition philatélique. Il est proposé un montant de 153€;
- CHARNAY LOISIRS pour la location de la grande salle Ballard le 29 juin 2023 à l'occasion d'une soirée de convivialité. Il est proposé un montant de 205 €.
- LE FOYER DE L'AMITIE pour la location des salles I & 2 de l'Espace la Verchère le 12 décembre 2023 à l'occasion d'une journée de convivialité (repas de Noël). Il est proposé un montant de 185€ ;
- LA TIRELIRE DES PETITS CHARNAYSIENS pour la location du Boulodrome à l'occasion de la bourse aux jouets le 19 novembre 2023. Il est proposé un montant de 350€;
- LES SAPEURS POMPIERS de Saône-et-Loire pour la location de la salle Ballard à l'occasion d'une journée de convivialité (repas de Noël) le 9 novembre 2023. Il est proposé un montant de 940 € ;
- LE COMITE DE JUMELAGE pour la location de la salle Ballard à l'occasion de la fête des jumelages les 6, 7 et 8 octobre 2023. Il est proposé un montant de 940 €.
- LA CHORALE MELODAMIS pour la location de la salle du Vieux Temple les 17 décembre 2023 dans le cadre d'un concert gratuit de Noël. Il est proposé un montant de 446 €.
- ACE pour la location des petites salles de l'Espace La Verchère le 13 novembre 2023 à l'occasion d'une réunion de travail. Il est proposé un montant de 185 €.
- LES AMIS DU DOMAINE DE CHAMPGRENON pour leur déplacement à l'Assemblée Nationale. Il est proposé un montant de 1728 €.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'octroi de ces subventions.

DELIBERATION

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU les dossiers de subventions déposées par les associations ;

VU l'avis favorable des commissions réunies du 6 décembre 2023 ; Le rapporteur entendu,

Envoyé en préfecture le 26/12/2023

Reçu en préfecture le 26/12/2023

Publié le 26/12/2023

ID: 071-217101054-20231218-2023_12_79-DE

Après interventions de P. LOPEZ et Mme le Maire,

Michel ROSSIGNOL et David GAUDILLIERE ne prennent pas part au vote et sortent de la salle du conseil.

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le versement des subventions aux associations susvisées.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Christine ROBIN